

Impri



4515637

DEPOT DE COMPTES ANNUELS

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **B2014/026204**
n°de gestion : **2012B05844**
n°SIREN : **562 054 411 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 12/08/2014 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE COOPERATIVE DES COMMERCES EN QUINCAILLERIE ET ACTIVITES RATTACHEES - SOCOQ - Société coopérative à forme anonyme à capital variable

60 avenue Jean Mermoz Cité des Entreprises 69008 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :

**Documents comptables prévus par la législation en vigueur date de clôture :
31/12/2013 (1 exemplaire)**

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



4515637

26204

SC SOCOQ

Etats Financiers au 31/12/2013

2050 BILAN - ACTIF

(2014)

Numéro SIRET		562 054 411 00029		Exercice N clos le, 31/12/2013			31/12/12	
ACTIF IMMOBILISE				Brut 1	Amortissements provisions 2	Net N 3	Net N-1 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA								
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement AB					AC			
Frais de développement CX					CQ			
Concessions, brevets et droits similaires AF					AG			
Fonds commercial (1) AH					AI			
Autres immobilisations incorporelles AJ					AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					AM			
Immobilisations corporelles								
Terrains AN					AO			
Constructions AP					AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR					AS			
Autres immobilisations corporelles AT					AU			
Immobilisations en-cours AV					AW			
Avances et acomptes AX					AY			
Immobilisations financières (2)								
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					CT			
Autres participations CU					CV			
Créances rattachées à des participations BB					BC			
Autres titres immobilisés BD					BE			
Prêts BF					BG			
Autres immobilisations financières BH					BI			
Total (II) BJ					BK			
ACTIF CIRCULANT								
Stocks								
Matières premières, approvisionnements BL					BM			
En-cours de production de biens BN					BO			
En-cours de production de services BP					BQ			
Produits intermédiaires et finis BR					BS			
Marchandises BT					BU			
Avances et acomptes versés sur commandes BV					BW			
Créances								
Clients et comptes rattachés (3) BX					BY			
Autres créances (3) BZ					CA			3 648
Capital souscrit et appelé, non versé CB					CC			
Divers								
V.M.P. (dont actions propres) CD				809 619	CE	5 471	804 148	839 869
Disponibilités CF				61 303	CG		61 303	9 051
Comptes de régularisation								
Charges constatées d'avance (3) CH					CI			
Total (III) CJ				870 922	CK	5 471	865 451	852 568
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW								
Primes de remboursement des obligations (V) CM								
Ecart de conversion actif (VI) CN								
TOTAL GENERAL (0 à VI) CO				870 922	1A	5 471	865 451	852 568
Renvois (1) Dont droit au bail :		(2) part - d'1 an immo		fin nettes	CP	(3) Part à + d'1 an		CR
Clause de réserve de propriété		immobilisations		Stocks		Créances		

2051 BILAN - PASSIF avant répartition

(2014)

		Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 62 070)	DA	62 070	62 070
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC		
Réserve légale (3)	DD	40 259	40 259
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	15 017	15 017
Réserves réglementées (3) (Dt rés spéc des provisions pour fluctuation cours) BI)	DF		
Autres réserves (Dt rés achat d'oeuvres originales artistes vivants) EJ)	DG	708 551	713 438
Report à nouveau	DH		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 714	(4 887)
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total (I)	DL	836 612	825 898
Autres fonds propres			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
Total (II)	DO		
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
Total (III)	DR		
DETTES (4)			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 902	8 850
Dettes fiscales et sociales	DY	217	100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	17 720	17 720
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
Total (IV)	EC	28 839	26 670
Ecart de conversion passif (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	865 451	852 568
Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Ecart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 839	26 670
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

2052 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

(2014)

	Exercice N				Exercice N-1
	France		Exportations		Total
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises	FA		FB	FC	
Production vendue	FD		FE	FF	
biens					
services	FG		FH	FI	
Chiffre d'affaires nets	FJ		FK	FL	
Production stockée				FM	
Production immobilisée				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	
Autres produits (1) (11)				FQ	0
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	0
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	
Variation de stock (marchandises)				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW	13 715
Impôts, taxes et versements assimilés				FX	3 227
Salaires et traitements				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
Dotations d'exploitation					
Sur immobilisations				GA	
- dotations aux amortissements				GB	
- dotations aux provisions				GC	
Sur actif circulant : dotations aux provisions				GD	
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	
Autres charges (12)				GF	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	16 941
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	(16 941)
Opérations en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI	
Produits financiers					
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	2 955
Différences positives de change				GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	25 729
Total des produits financiers (V)				GP	28 684
Charges financières					
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
Différences négatives de change				GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)				GV	28 684
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				GW	11 743
					(4 887)

2053 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

(2014)

				Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				HB	
Reprises sur provisions et transferts de charges				HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)				HD	
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				HE	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				HF	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				HI	
Participation des salariés au résultat de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	1 029
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)				HL	28 684 17 615
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)				HM	17 970 22 502
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)				HN	10 714 (4 887)
Renvois					
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
(2)	Dont	- Produits de locations immobilières		HY	
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
(9)	Dont transferts de charges			A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations facultatives	A6			
	complémentaires personnelles obligatoires	A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels			Exercice N	
				Chges exception.	Produits exception.
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

2054 IMMOBILISATIONS

(2014)

[NEANT]

CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
					Due à une réévaluation lors de l'exercice ou mise en équivalence.		Acquisitions, créations apports et virements de poste à poste	
				1	2	3		
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement			Total (I)	CZ		D8	D9	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			Total (II)	KD		KE	KF	
Immobilisations corporelles								
Terrains				KG		KH	KI	
Constructions	Sur sol propre	Dt composants	L9	KJ		KK	KL	
	Sur sol d'autrui	Dt composants	M1	KM		KN	KO	
	Inst. gén. agncts & aménag con	Dt composants	M2	KP		KQ	KR	
Instal. tech., matériel et outillage indus.			Dt composants	M3		KT	KU	
Autres immo -bilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV		KW	KX	
	Matériel de transport			KY		KZ	LA	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			LB		LC	LD	
	Emballages récupérables et divers			LE		LF	LG	
Immobilisations corporelles en-cours				LH		LI	LJ	
Avances et acomptes				LK		LL	LM	
Total (III)				LN		LO	LP	
Immobilisations financières								
Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T	
Autres participations				8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U	1V	
Total (IV)				LQ		LR	LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				0G		0H	0J	
CADRE B IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste	par cession ou mises H S. ou mise équival.			
				1	2	3	4	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement et de développement			Total (I)	IN	C0	D0	D7	
Autres postes d'immobilisations incorporell			Total (II)	IO	LV	LW	IX	
Immobilisations corporelles								
Terrains				IP	LX	LY	LZ	
Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB	MC	
	Sur sol d'autrui		IR	MD		ME	MF	
	Inst. générales, agencts et am. des construct		IS	MG		MH	MI	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	ML	
Autres immo -bilisations corporelles	Inst. générales, agencts, aménagements dive			IU	MM	MN	MO	
	Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilie			IW	MS	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers			IX	MV	MW	MX	
Immobilisations corporelles en-cours				MY	MZ	NA	NB	
Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF	
Total (III)				IY	NG	NH	NI	
Immobilisations financières								
Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	0U	M7	0W	
Autres participations				10	0X	0Y	0Z	
Autres titres immobilisés				11	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières				12	2E	2F	2G	
Total (IV)				13	NJ	NK	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				14	0K	0L	0M	

2054 bis TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

(2014)

[NEANT]

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			(5) Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice col1 -col2 -col5
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortiss. (2) 3	Fraction rés. correspond. aux élém. cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du C G I et figurant à l'actif de l'exploitation au début de l'exercice
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1 ceux portés colonne 2
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisée de la marge supplémentaire d'amortissement
- (4) Ce montant comprend
a) Le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4
b) Le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'exploitation au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°21-45 N) à la ligne "provisions réglementées"

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE ...	=	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seuls exploitants qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les exploitants en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A
Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

2055 AMORTISSEMENTS

(2014)

[NEANT]

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)									
Immobilisations amortissables		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions amort. des éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		Total (I)		CY		EL		EM		EN	
Autres postes d'immo. incorporelles		Total (II)		PE		PF		PG		PH	
Terrains				PI		PJ		PK		PL	
Construc	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU	
Inst. gén., agencts et aménag. des const.				PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC	
Autres immobi	Inst. gén., agencts, aménag. divers			QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK	
-lisations corporelles	Mat. de bureau et informatique, mobilier			QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT	
Total (III)				QU		QV		QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ON		OP		OQ		OR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvements	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	nets des amortissements à fin d'exercice				
Frais étab (I)	V19	N1	N2	N3	N4	N5	N6		N6		
Imm. inc. (II)	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		Q8		
Co Sol pro.	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		R6		
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		S4		
tiu Inst gén	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		T2		
I.T.M.O.I	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		T9		
Au Inst gen	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		U7		
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		V5		
im M transp	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		W3		
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W1		W1		
cor Mat. bur.											
rel Emb réc											
Total (III)	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		X8		
Frais acq. TP Total IV	YL			YM			YO		YO		
(I+II+III+IV)	YP	YQ	YR	YS	YT	YU	YN		YN		
(NP+NQ+NR)	NW	TOTAL GENERAL (NS+NT+NU)			NY	TOTAL GENERAL (NW-NY)			NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

2056 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

(2014)

NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations exercice 2	DIMINUTIONS : reprises exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées					
Prov. pour reconstitution gisements miniers et pétroliers	3T		TA	TB	TC
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD	TE	TF
Provisions pour hausse des prix	3V		TG	TH	TI
Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6
Prov. fisc. pour implant. à l'étranger avant le 1.1.1992	1A		IB	IC	ID
Prov. fisc. pour implant. à l'étranger après le 1.1.1992	1E		IF	IG	IH
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 qu. H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
Autres provisions réglementées	3Y		TP	TQ	TR
Total (I)	3Z		TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts	5B		5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer	5R		5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges	5V		5W	5X	5Y
Total (II)	5Z		TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
Sur immobi- -lisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières	06	07	08	09
Sur stocks et en-cours	6N	6P	6R	6S	
Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
Autres provisions pour dépréciation	6X	8 426	6Y	6Z	2 955
Total (III)	7B	8 426	TY	TZ	2 955
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	8 426	UB	UC	2 955
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	2 955
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la fin de l'ex. calculé selon les règles de l'art. 39-1-5e du C.G.I.					10

2057 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

(2014)

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
		1	2	3
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux	VA		
	Autres créances clients	UX		
	Créances représ. de titres prêtés ou remis en garantie (Prov. pr dé UO	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et Impôts sur les bénéfices	VM		
	autres Taxe sur la valeur ajoutée	VB		
	collectivités Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN		
	publiques Divers	VP		
	Groupe et associés	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS		
	TOTAUX	VT	VU	VV
Renvois				
(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF		
CADRE B ETAT DES DETTES				
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus
		1	2	3
		4		
	Emprunts et obligations convertibles (1)	7Y		
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus de 1 an à l'origine	VH		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	10 902	10 902
	Personnel et comptes rattachés	8C		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D		
	Etat et Impôts sur les bénéfices	8E	117	117
	autres Taxe sur la valeur ajoutée	VW		
	collectivités Obligations cautionnées	VX		
	publiques Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	100	100
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J		
	Groupe et associés (2)	V1		
	Autres dettes (dt dettes relatives à des opé. de pension de titres)	8K	17 720	17 720
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	Z2		
	Produits constatés d'avance	8L		
	TOTAUX	VY	28 839	28 839
		VZ		
Renvois				
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
(2)	Emprunts dettes contractés auprès des asso. pers. physiq.	VL		

2058-A DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(2014)

I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	10 714		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal									
Rémunération du travail (IR)	de l'exploitant ou des associés de son conjoint :		moins part déductible :		à réintégrer :		WB WC		
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amort excédentaires et autres amort non déd	WE			XE		
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art 39-4 du C G I	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (IS)	WG					
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non	XX			XW		
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières	XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées									
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 15 % ou de 19 %									
Moins-values nettes à long terme imposées au taux de 0%									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs				- Plus-values nettes à court terme				WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses DONT :	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW			
(a détailler sur feuillet séparé)	Déficits étrangers antérieurement deduits par les PME (art 209 C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
						Total I	WR	12 080	
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	0
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.									
Prov. et charges à payer non ded. antérieur taxées, et réintégré des les résultats cptbles de l'ex (cf. tableau 2058-B, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées									
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)*							WV	
	- imposées au taux de 0 %							WH	
	- imposées au taux de 19 %							WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									
Régime des sociétés mères et des filiales :						2A	XA		
produit net des actions et parts d'intérêts : (quote-part frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									
Mesures d'incitation									
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer.									
Majoration d'amortissement									
Abattements sur le bénéfice et exonérations									
Ent. nouvelle, rep. ent. en dif.	K9		Entrep. nouvelles (art. 44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		
Pôle compet (art 44 undecies)	L6		Stés d'invest immob cotees	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
ZFU (art. 44 octies/octies A)	0V		Bassin d'emploi à redynamiser	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
						Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)									
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déf filiales & succursales étrang		OT		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI		
						Total II	XH	336	
III. RESULTAT FISCAL									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI		11 744	
				déficit (II moins I)		XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (IS)						XL		4 882	
RESULTAT FISCAL				BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	6 862
								XO	0

2058-B DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES

(2014)

I SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		4 882
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		4 882
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39 I 1e bis A1 1er du CGI dotations de l'exercice	ZT		
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations exercice		Reprises exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles Pour les entreprises placees sous le regime de l'article 39 I 1° bis A1 2 du CGI	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI		ligne WU

(1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice precedent

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au debut de l'exercice		Imputations
	L1		Montant net à la fin de l'exercice

CREDITS D'IMPOTS							
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS
Reduction d'impôt en faveur du mecenat	JT		Credit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt apprentissage	JV
Credit d'impôt afferent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Credit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	OI		Autres imputations	JX

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 du Code des Transports. (case à cocher)	XI	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

2058C TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

(2014)

TABLEAU D'AFFECTION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT										(Entreprises à l'IS)			
Origines					Affectations								
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C				Affectations : réserves légales		ZB						
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(4 887)			Affectations aux autres réserves		ZD	(4 887)					
Prélèvements sur les réserves	0E				Dividendes		ZE						
					Autres répartitions		ZF						
Total I	0F	(4 887)			Report à nouveau		ZG						
					Total II		ZH	(4 887)					
Distributions (art. 235 Ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution au titre de l'ex. (art 235 ter ZCA)										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
Engagements													
- Engagements de crédit-bail mobilier (Prix de revient des biens pris en credit bail	J7				YQ								
- Engagements de crédit-bail immobilier					YR								
- Effets portés à l'escompte et non échus					YS								
Détail des postes													
Autres achats et charges externes													
- Sous-traitance					YT								
- Locations, charges locatives et de copropriété (Dt loyers biens pris en location>6 mois	J8				XQ								
- Personnel extérieur à l'entreprise					YU								
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	13 576		18 634					
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV								
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et prof)	ES				ST	139		116					
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n°2052					ZJ	13 715		18 750					
Impôts et taxes													
- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	539		100					
- Autres impôts, taxes et versnts assimilés (dt taxe intérieure sur les prod. pétroliers	ZS				9Z	2 688		3 652					
Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n°2052					YX	3 227		3 752					
T.V.A.													
- Montant de la T.V.A. collectée					YY								
- Montant de la T.V.A. déd. comptab. dans l'ex. au titre des biens et serv. ne constituant pas des immo.					YZ								
Divers													
- Montant brut salaires (cf dern decl an sousc titre des sal DADS1 ou modèle 2460 de 2013)					0B								
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la 1ère option pour le reg simpl d'imposit					0S								
- Effectif moyen du personnel (apprentis				handicapés	YP								
- Effectif affecté à l'activité artisanale					RL								
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux asso a raison des sommes mises à la dispo de la ste (En %)					ZK								
- numéro du centre de gestion agréé	XP			- Filiales et participations (liste au 2059-G)				Si oui : 1 - Sinon : 0	ZR	0			
Régime de groupe													
Sté rés comme si jms mbre du gpe	JA			plus-values à 15%	JK			plus-values à 0%	JL				
				plus-values à 19%	JM			Imputation	JC				
Groupe résultat d'ensemble	JD			plus-values à 15%	JN			plus-values à 0%	JO				
				plus-values à 19%	JP			Imputation	JF				
Si vous relevez du régime de groupe Indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N°SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le mt des sommes distrib ou mises en réserve au cours de l'ex dt les résult font l'objet de la déclaration
Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet ex. mais ceux des ex. antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

2059-A DETERMINATION DES PLUS OU MOINS - VALUES

(2014)

[NEANT]

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
	Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amort. en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
	1		2	3	4	5	6
I Im- mo- bili- sa- tions	1	Date					
	2	Date					
	3	Date					
	4	Date					
	5	Date					
	6	Date					
	7	Date					
	8	Date					
	9	Date					
	10	Date					
	11	Date					
	12	Date					
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	COURT TERME	LONG TERME 10			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15% ou 16%	0%	
	7	8	9	10			11
I Im- mo- bili- sa- tions	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II	13	Fraction résiduelle de provision spéciale de reévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amort non pratiqués en compta et correspondant à la déduction fiscale pour invest, effectivement utilisée	+				
Autr élé- ment	17	Res net conces (& sous conces) lic d'exploit brevets faisant partie actif immo & pas acquis depuis - 2 ans					
	18	Prov pour dépréciation des titres relevant du régime des +/- VLT devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des +/- VLT					
	20	Divers (détails à donner sur une note annexe)					
Cadre A : plus ou moins-value à CT (tot. lg 1 à 20 de la col. 9)							
Cadre B : plus ou moins-value à LT (total lg 1 à 20 de la colonne 10)			A	B			C
Cadre C : autres plus-values taxable à 19%				(Ventilation par taux)			

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**2059-B AFFECTATION DES PLUS - VALUES A COURT TERME (2014)
ET DES PLUS - VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

[NEANT]

A - ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbées) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	Sur 3 ans au titre de :				
		N-1			
		N-2			
	sur 10 ans ou sur une durée différen	N-1			
	(à préciser) :	N-2			
		N-3			
	au titre de :	N-4			
		N-5			
	(art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-6			
	N-7				
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					
B - PLUS-VALUES REINTEGrees DANS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement).		<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport d'une sté d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (ttes stés).			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL					

2059-C SUIVI DES MOINS - VALUES A LONG TERME (2014)

[NEANT]

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M E	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IS

Origine	Moins-values			Imputations sur les PVL	Imputation sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter 7 = 2+3+4-5-6
	à 19%, 16,5% ou à 15% (1)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'ex. (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	à 15% ou à 16.5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire) N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

2059-D RESERVE SPECIALE PLUS-VALUES A LONG TERME (2014)
RESERVE SPECIALE PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
 [NEANT]

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE DE L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (lignes 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5e, 6e, 7e lignes de l'art. 39-1-5è du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

2059-E DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

(2014)

[NEANT]

Désignation de l'entreprise : SC SOCOQ			
Exercice ouvert le : 01/01/2013		et clos le : 31/12/2013	
		Durée en nombre de mois :	12
I	PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
	Ventes de marchandises	OA	
	Production vendue - Biens	OB	
	Production vendue - Services	OC	
	Production stockée	OD	
	Prod. immo. à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
	Autres prod. de gestion courante hors quote-parts de rés. sur opé. faites en commun	OH	
	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
	PV cession élmts d'immo corpo et incorpo, si ratt à une activité normale et courante	OL	
	Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
	TOTAL 1	OM	
II	CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		
	Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
	Variation de stocks (marchandises)	OO	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
	Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	
	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
	Autres chges de gestion courante hors quote-parts de rés. sur opé. faites en commun	OW	
	Abandons de créances à caractère commercial	OX	
	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
	Taxes sur le C.A. autre TVA, contrib. indirectes (droits sur alcools et tabacs), T.I. P.P.	OZ	
	Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	O9	
	TOTAL 2	OJ	
III	VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
	Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137
	Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)		117

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

2059 F - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(2014)

EXERCICE CLOS LE :	31/12/2013	N° SIRET	562 054 411 00029
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SC SOCOQ		
ADRESSE (voie)	60 AVENUE JEAN MERMOZ		
CODE POSTAL	69373	VILLE	LYON CEDEX 08
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes MORALES		Nombre total de parts ou d'actions	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes PHYSIQUES		Nombre total de parts ou d'actions	6207
I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :			
Titre		Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital		% détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° dpt	Commune
Pays			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays
Titre		Nom patronymique	Prénom(s)
Nom marital		% détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date		N° dpt	Commune
Pays			
Adresse : N°		bis, ter	Type voie
Voie			
Code postal		Commune	Pays

2059 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS

(2014)

[NEANT]

EXERCICE CLOS LE :	<input type="text" value="31/12/2013"/>	N° SIRET	<input type="text" value="562 054 411 00029"/>
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="SC SOCOQ"/>		
ADRESSE (voie)	<input type="text" value="60 AVENUE JEAN MERMOZ"/>		
CODE POSTAL	<input type="text" value="69373"/>	VILLE	<input type="text" value="LYON CEDEX 08"/>
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	bis, ter	Type voie <input type="text"/>
Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	bis, ter	Type voie <input type="text"/>
Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	bis, ter	Type voie <input type="text"/>
Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	bis, ter	Type voie <input type="text"/>
Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	bis, ter	Type voie <input type="text"/>
Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	bis, ter	Type voie <input type="text"/>
Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	bis, ter	Type voie <input type="text"/>
Voie	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Pays	<input type="text"/>		

PRODUITS A RECEVOIR
ANNEXE LIBRE

Nature des produits à recevoir	Montant
COUPONS COURUS	5 102
Total	5 102

CHARGES A PAYER
ANNEXE LIBRE

Nature des charges à payer	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES	9 252
CHARGES A PAYER	100
Total	9 352

ANNEXE - TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES REPARTITION DU CAPITAL 2/3

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		(2014)	
Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF	
		562 054 411 00029	8299Z
		Adresse du siège social si elle est différente de l'adresse ci contre	
SC SOCOQ			
60 AVENUE JEAN MERMOZ			
69373 LYON CEDEX 08			

**PARTICIPATIONS DETENUES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PAR DES FCP, SOCIETES DE CAPITAL-RISQUE,
SOCIETES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL OU DES SOCIETES FINANCIERES D'INNOVATION**

ANNEXE - TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES REPARTITION DU CAPITAL 3/3

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		(2014)	
Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF	
		562 054 411 00029	8299Z
		Adresse du siège social si elle est différente de l'adresse ci contre	
SC SOCOQ			
60 AVENUE JEAN MERMOZ			
69373 LYON CEDEX 08			

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

ANNEXE - TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		(2014)
Désignation de la société et adresse du principal établissement	N° SIRET du principal établissement	code NAF
	562 054 411 00029	8299Z
	Adresse du siège social si elle est différente de l'adresse ci contre	
SC SOCOQ		
60 AVENUE JEAN MERMOZ		
69373 LYON CEDEX 08		
I - RESULTATS DE L'EXERCICE		
A - Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A. ligne XI ou tableau 2033 B. ligne	11 744
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A. total colonne 11 ou tableau 2033 C. ligne 596)	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A. lignes XL et XM ou tableau 2033 B. lignes 360 et 368	4 882
B - Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal. tableau 2058 A. ligne WV + L8	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059 A. ligne 17 ou tableau 2033 C. ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal. tableau 2058 A. lignes WW et XB)	
II - BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x durée de l'exercice (en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exer	6 862
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (2)	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
Total lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé no 2065		6 862
l	III BENEFICES SOUMIS AU TAUX NORMAL (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n° 2065)	
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME (Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n° 2065)	

ANNEXE

(Article R. 123-195 à R. 123-197 du Code de Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total du bilan avant répartition est de 865451.06 Euros , présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 10713.58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement CRC 99-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 2 850 € hors taxe.

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Total II				
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	8 426		2 955	5 471
Total III	8 426		2 955	5 471
TOTAL GENERAL (I + II + III)	8 426		2 955	5 471
<i>Dont dotations et reprises</i>			2 955	
<i>- d'exploitation</i>				
<i>- financières</i>				
<i>- exceptionnelles</i>				
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art 39-1-5 du CGI)</i>				

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance			
Total			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 902	10 902		
Autres dettes	17 937	17 937		
Produits constatés d'avance				
Total	28 839	28 839		

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement	5 102	3 777
Disponibilités		
Total	5 102	3 777

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 252	8 850
Dettes fiscales et sociales	100	100
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
Total	9 352	8 950

DETAIL DU BILAN ACTIF

	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
	Net	Net	Montant	%
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Autres créances				
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		3 648,00	(3 648,00)	- 100,0
Total		3 648,00	(3 648,00)	- 100,0
Total créances		3 648,00	(3 648,00)	- 100,0
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres				
508320 HSBC VALEUR DIC AC FCP 3D	26 710,42	26 710,42		
508330 HSBC CROIS EURO AVRIL 08	9 806,86	9 806,86		
508500 CRA ALTIS 3 ENTREPRISES	768 000,00	808 000,00	(40 000,00)	- 5,0
508800 COUPONS COURUS	5 102,00	3 777,18	1 324,82	35,1
590832 PROV.DEP.HSBC DIC AC FCP	(5 471,05)	(8 425,60)	2 954,55	35,1
Total	804 148,23	839 868,86	(35 720,63)	- 4,3
Total valeurs mobilières	804 148,23	839 868,86	(35 720,63)	- 4,3
Disponibilités				
512500 CREDIT AGRICOLE	61 302,83	9 051,34	52 251,49	577,3
Total	61 302,83	9 051,34	52 251,49	577,3
Total actif circulant	865 451,06	852 568,20	12 882,86	1,5
TOTAL GENERAL	865 451,06	852 568,20	12 882,86	1,5

DETAIL DU BILAN PASSIF

	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
	Net	Net	Montant	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
101300 CAPITAL	62 070,00	62 070,00		
Total	62 070,00	62 070,00		
Réserve légale				
106100 RESERVE LEGALE	40 259,19	40 259,19		
Total	40 259,19	40 259,19		
Réserves statutaires ou contractuelles				
106300 FONDS DE RESERVE LEGALE	15 017,47	15 017,47		
Total	15 017,47	15 017,47		
Autres réserves				
106800 AUTRES RESERVES	708 551,34	713 438,26	(4 886,92)	- 0,7
Total	708 551,34	713 438,26	(4 886,92)	- 0,7
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	10 713,58	(4 886,92)	15 600,50	319,2
Total capitaux propres	836 611,58	825 898,00	10 713,58	1,3
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés				
401111 FOURNISSEURS	1 650,48		1 650,48	
408100 FOURN. FACT.NON PARVENUES	9 252,00	8 850,20	401,80	4,5
Total	10 902,48	8 850,20	2 052,28	23,2
Dettes fiscales et sociales				
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	117,00		117,00	
448600 CHARGES A PAYER	100,00	100,00		
Total	217,00	100,00	117,00	117,0
Autres dettes				
467300 PARTS SOCIETAIRES EXCLUS	17 720,00	17 720,00		
Total	17 720,00	17 720,00		
Total dettes	28 839,48	26 670,20	2 169,28	8,1
TOTAL GENERAL	865 451,06	852 568,20	12 882,86	1,5

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2013	31/12/2012	Variation	
	Net	Net	Montant	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Autres produits				
758000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.		0,10	(0,10)	- 100,0
Total		0,10	(0,10)	- 100,0
Produits d'exploitation		0,10	(0,10)	- 100,0
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes				
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIV	40,57		40,57	
622600 HONORAIRES	11 845,18	15 521,15	(3 675,97)	- 23,7
622610 PRESTATIONS ADMINISTRAT		600,00	(600,00)	- 100,0
622700 FRAIS D'ACTES	1 730,51	2 512,89	(782,38)	- 31,1
627000 SERVICES BANCAIRES	98,50	116,42	(17,92)	- 15,4
Total	13 714,76	18 750,56	(5 035,70)	- 26,9
Impôts, taxes et versements assimilés				
635110 C.F.E.	539,00	100,00	439,00	439,0
635200 TAXES/C.A.NON RECUPERABL.	2 687,66	3 651,76	(964,10)	- 26,4
Total	3 226,66	3 751,76	(525,10)	- 14,0
Charges d'exploitation	16 941,42	22 502,32	(5 560,80)	- 24,7
RESULTAT D'EXPLOITATION	(16 941,42)	(22 502,12)	5 560,70	24,7
PRODUITS FINANCIERS				
Reprises sur dépr., prov. et transferts de charges				
786650 REPRISE DEPR. PLACEMENTS	2 954,55	2 009,14	945,41	47,1
Total	2 954,55	2 009,14	945,41	47,1
Produits nets sur cession de V.M.P.				
767400 PLUS VALUE DAT	25 729,45	15 606,06	10 123,39	64,9
Total	25 729,45	15 606,06	10 123,39	64,9
Produits financiers	28 684,00	17 615,20	11 068,80	62,8
RESULTAT FINANCIER	28 684,00	17 615,20	11 068,80	62,8
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	11 742,58	(4 886,92)	16 629,50	340,3
Impôts sur les bénéfices				
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 029,00		1 029,00	
Total	1 029,00		1 029,00	
Total des produits	28 684,00	17 615,30	11 068,70	62,8
Total des charges	17 970,42	22 502,22	(4 531,80)	- 20,1
BENEFICE OU PERTE	10 713,58	(4 886,92)	15 600,50	319,2

TABLEAU DE FINANCEMENT P.C.G. 99

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net comptable	10 714	(4 887)
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 955	2 009
- Quote-part de subvention d'investissement virée au résultat		
- Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	7 759	(6 896)
- Distributions et prélèvements		
Autofinancement net	7 759	(6 896)
+ Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		
+ Augmentation des capitaux propres		
+ Subventions d'investissement reçues		
+ Augmentation des dettes financières		
Ressources durables (I)	7 759	(6 896)
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits)		70
Remboursements des dettes financières		
Emplois stables (II)		70
Variation du fonds de roulement net global :		
Ressource nette (I - II)	7 759	
ou		
Emploi net (II - I)		6 966

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRESORERIE	Début d'exercice	Fin d'exercice	Evolution
Stocks et en-cours			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	3 648		(3 648)
Actif circulant	3 648		(3 648)
Fournisseurs	8 850	10 902	2 052
Fournisseurs d'immobilisations			
Autres dettes (y compris intérêts courus sur emprunts)	17 820	17 937	117
Dettes (hors emprunts et concours bancaires)	26 670	28 839	2 169
Besoin en fonds de roulement	(23 022)	(28 839)	(5 817)
Fonds de roulement	834 324	842 083	7 759
Trésorerie	857 346	870 922	13 576

SC SOCOQ

Etats Financiers

Au : 31 Décembre 2013

60 AVENUE JEAN MERMOZ

69373 LYON CEDEX 08

Siret : 56205441100029

*certifié conforme
à l'original
le 24 juillet 2014*



ATTESTATION

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SC SOCOQ relatifs à la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 865 451 Euros

Chiffre d'affaires : 0 Euros

Résultat net comptable : 10 714 Euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Marnaz ,

Le 18 février 2014,

Thierry Croute
EXPERT-COMPTABLE

S.O.C.O.Q.

Société anonyme Coopérative à capital variable pour les Commerces en Quincaillerie
et Activités Rattachées - SOCOQ

Société coopérative à forme anonyme à capital variable - Capital minimum : 19.056 €

Siège social : 60 avenue Jean Mermoz - Cité des entreprises - 69008 LYON

562 054 411 RCS LYON

**PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT SOUMISE PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 25 JUIN 2014**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**RESOLUTION 1 - APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS AU
31 DECEMBRE 2013**

L'Assemblée générale constate que le montant du capital social est de 62 070 euros au 31 décembre 2013.

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes portant les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 10 714 euros, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Adoptée à l'unanimité.

.../...

**RESOLUTION 3 - AFFECTATION DU RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2013**

L'Assemblée générale décide de l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice clos au 31 décembre 2013, s'élevant à 10 714 euros au compte « réserve légale ».

Adoptée à l'unanimité.

.../...

Certifié conforme

Le 25 juin 2014

A Lyon



Le Président en exercice
Monsieur Nicolas BERTHET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

SC SOCOQ
60 avenue Jean Mermoz
69373 LYON CEDEX

A Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- ✗ le contrôle des comptes annuels de la Société Coopérative SOCOQ, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✗ la justification de nos appréciations,
- ✗ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 18 juin 2014

FCN

Commissaire aux Comptes

Patrick VICENS

Associé